

SYRIE



2 mars 2020



Situation à Kobané (Aïn al-Arab) de 2014 à 2019

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Contexte	3
2. Chronologie des affrontements	3
2.1. En 2013.....	3
2.2. En 2014.....	3
2.3. En 2015.....	6
2.4. Bilan des affrontements de Kobané en 2014-2015	6
2.5. Situation sécuritaire après 2015	7
2.6. Reprise de Kobané par les forces du régime syrien en octobre 2019	8
3. Exactions attribuées au PYD et aux YPG	8
3.1. Violations des droits de l'homme attribuées au PYD et aux YPG.....	8
3.2. Recrutement d'enfants-soldats	9
3.3. Expulsion de populations civiles non kurdes	11
4. Principales exactions attribuées à l'organisation Etat islamique (EI)	13
4.1. Attentat contre un hôpital et prises d'otages en 2014	13
4.2. Exactions pendant le siège de Kobané en septembre-octobre 2014.....	13
4.3. Attaque dans la ville de Kobané en juin 2015	14
Bibliographie	15

Résumé : Kobané (Aïn al-Arab, gouvernorat d'Alep) est, de 2011 à 2019, le siège d'une administration autonome de fait, le « canton » de Kobané, partie de l'« autonomie démocratique » pro-kurde de Rojava. En 2014-2015, de violents affrontements opposent les Unités de protection du peuple (YPG, pro-kurdes) aux djihadistes de l'Etat islamique (EI). De 2013 à 2019, des recrutements de mineurs sont pratiqués par les YPG malgré leurs engagements en sens contraire ; en revanche, les allégations de « nettoyage ethnique » pratiqué par les YPG à l'encontre des populations civiles arabes ne sont pas confirmées. D'autres exactions, prises d'otages, bombardements et attentats contre des civils, sont pratiquées par l'EI pendant cette période.

Abstract : Kobane (Ain al-Arab, Aleppo governorate) was, from 2011 to 2019, the seat of a de facto autonomous administration, the "canton" of Kobane, part of the pro-Kurdish "democratic autonomy" of Rojava. In 2014-2015, violent clashes between the People's Protection Units (YPG, pro-Kurds) and the jihadists of the Islamic State (IS). From 2013 to 2019, minors are recruited by the YPG despite their commitments to the contrary; however, allegations of "ethnic cleansing" by the YPG against Arab civilian populations have not been confirmed. Other abuses, hostage-taking, bombing and attacks against civilians were carried out by IS during this period.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Contexte

Les Kurdes, principale minorité ethnique de Syrie, constitueraient, selon les estimations, entre 8 et 15% de la population (entre 1,4 et 2,5 millions sur 17 millions d'habitants en 2012). Ils habitent principalement dans trois régions situées au nord-est et au nord du pays : Djezireh (partie nord du gouvernorat de Hassaké, avec Qamishli pour ville principale), Kobané (partie nord des gouvernorats de Raqqa et Alep) et Afrin (partie nord-ouest du gouvernorat d'Alep). Cet ensemble est souvent désigné par les Kurdes sous le nom de Rojava (Ouest)¹. Les villes de ces régions sont souvent connues sous deux noms, arabe et kurde, qui peuvent être transcrits sous plusieurs orthographes différentes². Kobané (nom kurde) ou Ain al-Arab (nom arabe) est un chef-lieu de district du gouvernorat d'Alep (République arabe syrienne) devenu, de 2011 à 2019, le siège d'une administration autonome de fait à dominante kurde (voir ci-après). Le nom de Kobané vient probablement d'une halte construite au début du XX^{ème} siècle par la « Compagnie » allemande du chemin de fer d'Istanbul à Bagdad. Celui d'Ain al-Arab, « Source de l'Arabe », a été dicté dans le cadre de la politique d'arabisation menée par le régime baathiste syrien dans les années 1960³.

Le principal parti kurde de Syrie est le PYD (*Partiya Yekîtiya Demokrat*, Parti de l'union démocratique kurde), étroitement lié au PKK (*Partiya Karkerên Kurdistan*, Parti des travailleurs du Kurdistan, mouvement armé pro-kurde de Turquie)⁴. Le centre de recherches *International Crisis Group* décrit le PYD comme la « branche politique en Syrie » du PKK. Un responsable du PYD, questionné en 2012, estime que, depuis 1984, 3 500 volontaires kurdes syriens ont été tués dans les rangs de la guérilla du PKK contre les forces de sécurité turques. Le PYD, interdit par les autorités syriennes en 1999, subit une nouvelle vague de répression après les émeutes de Qamishli en 2004⁵.

A partir de 2011, le régime syrien de Bachar al-Assad, menacé par les manifestations populaires, adopte une position conciliante envers les Kurdes pour éviter qu'ils ne se joignent à la contestation. Le PYD est autorisé, ses chefs reviennent de leur exil en Irak et établissent des administrations de fait dans le nord et le nord-est de la Syrie. Le 12 décembre 2011, le PYD crée un « Conseil du peuple du Kurdistan de l'Ouest » (acronyme anglais : PCWK) avec des branches locales et des « maires » assurant un certain nombre de services sociaux à Kobané, Qamishli et dans le quartier kurde de Cheikh Maksoud à Alep. Il constitue des milices armées : les Unités de protection du peuple (en kurde : *Yekîneyên Parastina Gel*, YPG) et leur branche féminine, les Unités de protection des femmes (en kurde : *Yekîneyên Parastina Jin*, YPJ)⁶.

2. Chronologie des affrontements

2.1. En 2013

A partir du **début de 2013**, des heurts sporadiques opposent les YPG de Kobané aux groupes djihadistes Front al-Nosra et Ahrar al-Cham ; leur « canton » est privé de liaisons directes avec ceux d'Afrin et de Djezireh⁷.

2.2. En 2014

Janvier : après l'échec des pourparlers entre le Conseil national syrien, représentant les principaux groupes de l'opposition en exil, et le Conseil national kurde, représentant les

¹ DIDR, Ofpra, 29/01/2016, [url](#)

² Equivalences utilisées sur le site Kurd Watch. Voir DIDR, Ofpra, 29/01/2016, [url](#)

³ Hürriyet Daily News, 28/10/2014, [url](#)

⁴ Sur la situation politique dans les régions kurdes de Syrie, voir notamment : DIDR, Ofpra, 09/01/2018, [url](#) ; DESOLI Francesco, Outre-Terre 2015/3 (N° 44), [url](#) ; AYDIN-IZOULI Seve, Civitas Europa, 2015/1 (N° 34), [url](#)

⁵ International Crisis Group (ICG), 22/01/2013, [url](#)

⁶ International Crisis Group (ICG), 22/01/2013, [url](#)

⁷ Ekurd Daily, 15/11/2014, [url](#)

partis kurdes syriens, le PYD décide de suivre sa propre voie en restant neutre entre le régime syrien et l'opposition⁸.

27 janvier : après le « canton » de Djezireh (Qamishli) qui rend publiques ses institutions autonomes le 21, celui de Kobané proclame son autonomie le 27. L'annonce est faite à 9h00 au Centre d'art et culture de Kobané ; les dirigeants du « canton » sont le président de l'assemblée législative, Enwer Mislim, les deux vice-présidents, Nihad Ehmed et Fewziye Ehmed, et 22 ministres qui se présentent un par un sur le podium et sont approuvés par acclamations⁹.

10 mars : début de la première offensive de l'EI (EI, acronyme arabe transcrit Daesh ou Daech) contre Kobané¹⁰. Le 20 mars, un groupe de combattants clandestins tchéchènes affiliés à l'EI affirme s'être emparé d'un important silo à grains à Sarrin (Sirin), à 35 km au sud de Kobané, qui fournissait une grande partie du ravitaillement de Kobané¹¹. D'après un communiqué des YPG, entre le 8 mars et le 8 avril, les YPG repoussent plusieurs attaques contre Kobané ; plus de 400 combattants clandestins de l'EI sont tués dans ces opérations¹². L'EI abandonne cette offensive infructueuse pour tourner ses forces vers la Djezireh¹³.

18 avril : Sinan Hemo, commandant en chef des YPG du Rojava, affirme que ses unités ont repoussé toutes les attaques de l'Etat islamique (EI, Daesh) contre Kobané¹⁴.

29 mai : les combattants de l'EI interceptent un convoi d'écoliers kurdes de Kobané (voir 4.1)¹⁵.

10 septembre : selon le chercheur Aymenn Jawad Al-Tamimi, plusieurs groupes rebelles arabes de la coalition « Volcan de l'Euphrate » concluent un accord militaire avec les YPG et YPJ. Au moins deux unités de cette coalition participent directement à la défense de Kobané (voir ci-après)¹⁶.

13 septembre : début de la principale offensive de l'EI en direction de Kobané. Selon le chercheur français Francesco Desoli :

« Le 13 septembre 2014 le YPG fut à son tour¹⁷ pris par surprise. Contenu dans son expansion en Irak par les frappes aériennes de la coalition, l'EI allait lancer une nouvelle offensive en Syrie contre la ville de Kobané. La perte immédiate de dizaines de villages pendant les premières journées d'affrontements mit le YPG tout de suite en difficulté. Encerclées au sud, à l'est et à l'ouest par l'EI, les forces kurdes se retrouvèrent dos au mur du côté nord de la ville alors qu'Ankara déployait son armée à la frontière et empêchait le passage de tout renfort ou approvisionnement¹⁸. »

15 septembre - 5 octobre : des violents affrontements opposent les YPG aux forces de l'EI qui avancent jusqu'au centre de la ville. 200 000 habitants doivent fuir vers la Turquie¹⁹. Deux unités de la coalition rebelle « Volcan de l'Euphrate » participent directement à la défense de Kobané : Kata'ib Shams al-Shamal, détachée du Front islamique, et Liwa Thuwar al-Raqqa, un groupe local de Raqqa (est de la Syrie) qui avait fait allégeance au Front al-Nosra avant de s'en séparer lors de la prise de cette ville par l'EI en janvier 2014. Leur effectif total est estimé entre 150 et 250 hommes au début du

⁸ AYDIN-IZOULI Seve, Civitas Europa, 2015/1 (N° 34), [url](#)

⁹ Ekurd Daily, 27/01/2014, [url](#)

¹⁰ VAN WILGENBURG, Wladimir, Jamestown Foundation, 02/05/2014, [url](#)

¹¹ PARASZCZUK Joanna, Chechen in Syria, 20/03/2014, [url](#)

¹² Ekurd Daily, 09/04/2014, [url](#)

¹³ VAN WILGENBURG, Wladimir, Jamestown Foundation, 02/05/2014, [url](#)

¹⁴ Ekurd Daily, 18/04/2014, [url](#)

¹⁵ DIDR, Ofpra, 22/04/2016, [url](#)

¹⁶ Aymenn Jawad Al-Tamimi, Syria Comment, 21/11/2014, [url](#)

¹⁷ En août 2014, c'est le gouvernement autonome du Kurdistan irakien qui avait été pris au dépourvu par une offensive de l'EI en direction de ses territoires. Voir DESOLI Francesco, Outre-Terre 2015/3 (N° 44), pages 273 à 285, [url](#)

¹⁸ DESOLI Francesco, Outre-Terre 2015/3 (N° 44), pages 273 à 285, [url](#)

¹⁹ Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, 05/02/2015, § 279, [url](#) ; BBC, 25/06/2015, [url](#)

siège mais diminue par la suite²⁰. Kata'ib Shams al-Shamal est une ancienne composante du groupe Liwa al-Tawheed, faisant partie des brigades de l'Aube de la Liberté qui recrutent essentiellement au nord-est de la province d'Alep, autour de Manbij²¹.

27 septembre : autour de Kobané, commencement des frappes aériennes menées contre l'EI par la Coalition internationale sous la direction des Etats-Unis²².

6 octobre : les combattants de l'EI ont emporté les premières lignes de tranchées de Kobané. D'après les autorités pro-kurdes, la plupart des habitants civils se sont réfugiés en Turquie²³.

11 - 27 octobre : l'EI lance plusieurs offensives visant les quartiers est et sud de Kobané²⁴.

Début d'octobre 2014 : dans un article publié par le journal américain *Newsweek*, le journaliste citoyen Heyam Mislum décrit la ville de Kobané au milieu des combats et les habitants, y compris des hommes de plus de 70 ans et des femmes, s'armant pour combattre l'offensive de l'EI ; leur volonté de résistance est alimentée par des informations sur les exactions des djihadistes (voir 4.)²⁵. Au contraire, un article de *Kurd Watch*, citant des réfugiés civils questionnés à Suruç (Turquie), affirme que la population civile, y compris les militants du PYD, et la plupart des membres des YPG ont quitté la ville qui n'est plus défendue que par les combattants du PKK²⁶.

11 octobre : peu avant l'aube, les YPG repoussent une attaque de l'EI. D'après l'Observatoire syrien des droits de l'homme, les combats ont fait 533 tués en un mois²⁷.

20 octobre : l'aviation américaine parachute sur Kobané des stocks d'armes, munitions et matériels médicaux fournis par le gouvernement du Kurdistan irakien à destination des défenseurs de la ville. Deux livraisons atterrissent par erreur dans des zones tenues par l'EI ; l'une d'elles est aussitôt détruite par les Américains²⁸.

21 octobre : le ministre syrien de l'Information déclare que l'armée de terre et l'aviation gouvernementales apportent un soutien à la défense de la ville contre l'EI, ce qui est démenti le lendemain par le PYD²⁹.

30 octobre - 1^{er} novembre : des unités de peshmergas (garde régionale du Kurdistan irakien) arrivent à Kobané avec un armement lourd ; des membres de l'ASL viennent également renforcer la défense de la ville³⁰.

9 novembre : des représentants du Conseil national kurde, coalition regroupant plusieurs petits partis kurdes de Syrie, se présentent à Kobané pour demander que leurs partisans soient associés à la défense de la ville ; les YPG leur répondent qu'ils ne peuvent le faire que sous le commandement des YPG. Cette proposition ne semble pas avoir eu d'autres suites³¹.

5 - 16 novembre : une nouvelle série d'affrontements oppose les YPG et l'EI aux environs de Ras al-Ain/Serê Kaniyé³².

Novembre – décembre : les combats se poursuivent autour de Kobané ; les YPG reçoivent des renforts des peshmergas (garde régionale du Kurdistan irakien)³³.

²⁰ Aymenn Jawad Al-Tamimi, Syria Comment, 21/11/2014, [url](#)

²¹ France-Soir, 05/09/2017, [url](#)

²² BBC, 25/06/2015, [url](#)

²³ UN News Service, 06/10/2014, [url](#)

²⁴ DIDR, Ofpra, 29/01/2016, [url](#) ; BBC, 25/06/2015, [url](#)

²⁵ MISLIM Heyam, Newsweek, 15/10/2014, [url](#)

²⁶ Kurd Watch, 10/11/2014, [url](#)

²⁷ MISLIM Heyam, Newsweek, 15/10/2014, [url](#)

²⁸ Kurd Watch, 28/10/2014, [url](#)

²⁹ Kurd Watch, 03/11/2014, [url](#)

³⁰ Kurd Watch, 12/11/2014, [url](#)

³¹ Kurd Watch, 26/11/2014, [url](#)

³² DIDR, Ofpra, 29/01/2016, [url](#)

³³ BBC, 25/06/2015, [url](#) ; Ekurd Daily, 15/11/2014, [url](#)

22 novembre : d'après l'agence gouvernementale syrienne SANA, les forces gouvernementales syriennes attaquent des positions de l'EI à al-Wawiyeh, dans la banlieue de Kobané³⁴.

22 décembre : les YPG reprennent le centre de Kobané³⁵.

2.3. En 2015

6 - 19 janvier : les YPG reprennent à l'EI plusieurs positions clés autour de la ville³⁶.

24 - 26 janvier : les YPG annoncent avoir délogé l'EI de ses dernières positions dans les quartiers est et repris plusieurs villages autour de Kobané³⁷. Ils restent présents dans des villages proches³⁸. En février, les forces des YPG et du PKK, soutenues par les peshmergas kurdes irakiens et par l'aviation américaine, chassent les combattants de l'EI des villages proches de Kobané. Selon les YPG, la bataille a fait environ 1 600 morts dont 1 196 du côté de l'EI. 3 200 bâtiments ont été détruits³⁹.

10 - 16 février : l'EI évacue la population civile de Sirin et plusieurs autres villages au sud de Kobané afin de renforcer ses lignes de tranchées contre une possible attaque des YPG⁴⁰.

25 - 27 juin : un groupe de combattants de l'EI, déguisés en uniforme des YPG, mène une incursion dans Kobané ; ils lancent une voiture-suicide sur le poste-frontière, faisant au moins 5 morts ; pendant deux jours, de violents affrontements les opposent aux YPG, faisant de nombreuses victimes dans la population civile (voir 4.3)⁴¹.

2.4. Bilan des affrontements de Kobané en 2014-2015

Le 19 octobre 2014, le blog arabe anglophone *The Angry Arab* tire un bilan provisoire des opérations autour de Kobané. Le rédacteur estime que l'EI a engagé ses principales forces tactiques (3 000 combattants avec des chars, véhicules blindés, artillerie, etc.) et gaspillé ses moyens dans une offensive vouée à l'échec, contre une ville de faible valeur stratégique, alors que le poste frontière de Kobané était entouré de zones déjà contrôlées par l'EI, celui-ci tenant les postes voisins de Jarablus et Tell Abyad. En revanche, cette offensive permet aux autorités kurdes du Rojava de consolider leur indépendance de fait, de gagner une reconnaissance internationale et de sceller une alliance avec les Etats-Unis⁴².

A la fin de 2015, le chercheur français Francesco Desoli arrive à des conclusions similaires : « Pourquoi l'EI a-t-il jeté tout son poids contre la petite enclave de Kobané, au lieu d'orienter ses forces contre des objectifs plus importants comme la partie est d'Alep ou les dernières poches de présence du régime syrien à Deir ez-Zor ? C'est que la prise de Kobané par l'EI aurait signifié la fin de la présence kurde dans cette zone : un véritable nettoyage ethnique très probablement irréversible. Avec la perte du canton central, le PYD n'aurait plus contrôlé que deux zones très éloignées l'une de l'autre – les cantons d'Afrin à l'ouest et de la Jazira à l'est – et fragilisées par la peur de subir le même destin que Kobané. En outre, l'élimination de cette enclave kurde aurait permis à l'EI de libérer des troupes et d'avancer par la suite sur Alep avec une couverture arrière. En revanche la position de Kobané à la frontière turque ne constituait sans doute qu'un facteur secondaire : l'EI

³⁴ The Real Syrian Free Press, 22/11/2014, [url](#)

³⁵ DIDR, Ofpra, 29/01/2016, [url](#)
BBC, 25/06/2015, [url](#)

³⁶ BBC, 25/06/2015, [url](#)

³⁷ Institute for the Study of War, 27/01/2015, [url](#)

³⁸ L'Obs, 26/01/2015, [url](#)

³⁹ [url](#), Carnegie Endowment for International Peace, 02/12/2015, [url](#)

⁴⁰ Institute for the Study of War, 18/02/2015, [url](#)

⁴¹ Le Monde, 26/06/2015, [url](#)

Institut kurde (Source : AFP), 25/05/2015, [url](#) ; Institut kurde (Source : AFP), 25/05/2015, [url](#) ; TV5 Monde (Source : AFP), 25/06/2015, [url](#)

⁴² The Angry Arab News Service, 19/10/2014, [url](#)

contrôlait déjà de longs pans de frontière avec la Turquie autour de Jarablus et de Tall al-Abyad et le passage d'hommes et d'approvisionnements par ces secteurs ne lui posait pas de problèmes⁴³ ».

« À la suite de l'intervention de la coalition guidée par les États-Unis, les médias internationaux ont qualifié la bataille de Kobané de « stratégique », lui donnant une très grande visibilité. Pendant tout le mois d'octobre, les affrontements de Kobané ont été l'événement le plus médiatisé de la crise syrienne, alors que la situation dans d'autres zones de la Syrie tombait dans l'oubli. Cette bataille a assumé une grande importance symbolique : pour la coalition internationale, il s'agissait de démontrer que ses frappes aériennes pouvaient endiguer les jihadistes ; pour l'EI, il s'agissait de maintenir son aura d'invincibilité et de briser définitivement le moral des forces kurdes. Après une série de négociations et de pressions américaines, la Turquie accepta l'envoi d'un petit contingent de pechmergas irakiens pour appuyer le YPG au sol. La présence de ces renforts à Kobané, ainsi que de quelques brigades de l'Armée syrienne libre (ASL), eut une importance surtout symbolique, mais elle contribua à briser l'isolement, tant politique que militaire, du PYD et du YPG. En outre, la Turquie relâcha les contrôles à la frontière ; aux mois de novembre et de décembre 2014 le passage de miliciens du YPG, d'approvisionnements et de journalistes étrangers était devenu plus facile⁴⁴ ».

« Ce renversement de tendance a enfin permis au YPG de gagner la bataille et d'expulser les derniers combattants de l'EI le 27 janvier 2015. En quatre mois de combats et de frappes, la ville avait été rasée et la campagne environnante complètement dépeuplée. Les pertes du YPG étaient estimées à environ 500 combattants ; celle de l'EI à quelque 1 200. Les Kurdes syriens avaient surmonté une dure épreuve mais au prix d'un lourd tribut de sang et de souffrances. La destruction de maisons et d'infrastructures a été massive. La population civile reste déplacée entre la Turquie et d'autres zones de la Syrie, le moment du retour semblant encore lointain. Mais pour le PYD/YPG, l'issue de l'affrontement est resté pour l'essentiel positive : les pertes humaines ont été compensées par une nouvelle hausse du moral, par une alliance inédite avec les États-Unis, par la couverture aérienne du fait de la coalition, mais aussi par la forte médiatisation de la bataille, ainsi que l'émergence de sentiments de gratitude et de solidarité à l'étranger⁴⁵. »

2.5. Situation sécuritaire après 2015

Pendant l'été 2016, selon le média d'opposition syrien *The Syrian Voice*, les YPG instaurent à Kobané la conscription obligatoire, applicable aux hommes de 18 à 30 ans. Cette « législation » de fait était en vigueur depuis le milieu de 2014 dans les deux autres « cantons » de Rojava mais pas à Kobané, alors en zone d'affrontement. 130 hommes sont mobilisés lors de la première vague de conscription, et 400 jusqu'au printemps 2017. Cette mesure suscite de fortes réticences chez certains habitants qui estiment qu'elle n'a pas pour but de défendre les territoires de peuplement kurde mais de mener des offensives contre l'EI dans des régions de peuplement arabe comme Raqqa ; des jeunes hommes quittent la ville pour échapper au recrutement⁴⁶.

Le 24 octobre 2018, l'artillerie turque bombarde, par-dessus la frontière, une position des YPG à Zur Maghar, à l'ouest de Kobané⁴⁷

En décembre 2018, selon des photographies aériennes diffusées par l'agence publique turque Anadolu, les YPG procèdent à de vastes travaux de fortification, creusant des tranchées pour barrer les accès de Kobané⁴⁸.

⁴³ DESOLI Francesco, *Outre-Terre* 2015/3 (N° 44), pages 273 à 285, [url](#)

⁴⁴ DESOLI Francesco, *Outre-Terre* 2015/3 (N° 44), pages 273 à 285, [url](#)

⁴⁵ DESOLI Francesco, *Outre-Terre* 2015/3 (N° 44), pages 273 à 285, [url](#)

⁴⁶ *The Syrian Voice*, 26/04/2017, [url](#)

⁴⁷ *Le Monde*, 28/10/2018, [url](#)

⁴⁸ *Anadolu Ajansi*, 18/12/2018, [url](#)

2.6. Reprise de Kobané par les forces du régime syrien en octobre 2019

En octobre 2019, le territoire du Rojava est pris en tenaille entre l'offensive menée au nord par les forces armées turques, appuyés sur des milices sunnites présentées comme « Armée syrienne libre », et celle conduite par les forces gouvernementales syriennes. Le 17 octobre, à la suite d'un accord tacite avec la Turquie, les forces du régime de Damas entrent sans combat dans Kobané⁴⁹. D'après les informations rassemblées par Benjamin Barthe et Alan Kaval, journalistes du quotidien *Le Monde* :

« Kobané, la ville qui était le symbole de la résistance acharnée des Kurdes à l'organisation Etat islamique (EI), est, depuis mercredi 16 octobre, l'emblème du grand retour du régime Assad dans le Nord-Est syrien. En début de soirée, un convoi de bus et de camions remplis de combattants pro-Damas a pénétré dans Kobané. Ce détachement a récupéré le contrôle de la localité des mains des Forces démocratiques syriennes (FDS), la milice à dominante kurde, qui était maître des lieux depuis sa victoire sur les djihadistes en janvier 2015. Selon les images tournées sur place et diffusées sur les réseaux sociaux, l'entrée des forces loyalistes a suscité beaucoup de bruit mais assez peu de ferveur. Un petit nombre d'habitants seulement sont sortis sur le passage des véhicules, qui, à défaut d'acclamations, ont abusé de sirènes et de coups de klaxon. »⁵⁰

3. Exactions attribuées au PYD et aux YPG

3.1. Violations des droits de l'homme attribuées au PYD et aux YPG

La prise en main des régions kurdes par le PYD s'accompagne d'actes d'intimidation et parfois de violences physiques à l'encontre de membres d'autres partis pro-kurdes. Selon Kurd Watch, dans un article publié en septembre 2011, « le PYD s'efforce depuis plusieurs mois d'empêcher toutes les manifestations dissidentes à Ain al-Arab [Kobané] et Afrin ». En septembre 2011, à Kobané, un jeune étudiant nommé Mustafa al-Mahmoud, qui avait participé à des manifestations « dissidentes » est enlevé et maltraité par des membres du PYD qui l'accusent de trafic de drogue ; l'organisateur de cet enlèvement serait Hasan Khalil Hamoke, membre connu du PYD⁵¹.

Selon l'avocate et militante pro-kurde française Seve Aydin-Izouli, le « contrat social » de Rojava, constitution de fait proclamée en janvier 2014, garantit un certain nombre de libertés mais leur application est parfois problématique : « Le modèle instauré par le PYD est intéressant à plusieurs égards et en avance par rapport aux projets proposés par les autres groupes de l'opposition, même si l'on peut lui reprocher la restriction de certains droits fondamentaux, comme le droit de manifester ou la liberté d'expression. On peut également lui reprocher le fait qu'il agisse de manière hégémonique en vue de s'imposer comme parti unique et autoritaire, ce qui est incompatible avec une révolution déclenchée pour, précisément, mettre fin au monopole d'un parti unique, le parti Bass. »⁵²

Selon Human Rights Watch, dans un rapport publié en août 2014 :

« Depuis que le PYD a commencé à établir son contrôle en 2012 sur Afrin, Ain al-Arab [Kobané] et la Djazira, certaines personnes ayant une activité politique dans des partis autres que le PYD ont été portées disparues ou tuées dans des circonstances non éclaircies. Le PYD dément toute implication dans ces crimes et en attribue la responsabilité au gouvernement syrien ou à d'autres groupes armés non étatiques. Des partis d'opposition et des parents de victimes les attribuent au PYD. »⁵³.

En 2014, le « document constitutionnel » en vigueur dans les trois « cantons » du Rojava garantissent l'indépendance de la justice, le droit à un procès équitable et la

⁴⁹ Le Monde, 17/10/2019, [url](#) ; SANA, 17/10/2019, [url](#)

⁵⁰ BARTHE Benjamin et KAVAL Alan, 17/10/2019, *Le Monde*, [url](#)

⁵¹ KurdWatch, 20/09/2011, [url](#)

⁵² AYDIN-IZOULI Seve, *Civitas Europa*, 2015/1 (N° 34), [url](#)

⁵³ Human Rights Watch, 19/06/2014, [url](#)

protection contre la détention arbitraire ; cependant, d'après les témoignages recueillis par Human Rights Watch à Qamishli et Malikiyah, l'application de ces droits est problématique. Aucun des cas étudiés ne concerne le « canton » de Kobané⁵⁴.

Selon les déclarations faites à Human Rights Watch par les autorités de fait du Rojava, celles-ci entretiennent un service de police, les Asayish, avec huit postes dans le canton d'Afrin, huit dans celui de Kobané et treize dans celui de Djezira ; les personnes arrêtées peuvent rester en détention pendant 24 heures dans ces postes, puis dans des centres de détention à long terme gérés par les Asayish ; ces lieux peuvent être visités par les ONG. A la date du 4 mai 2014, 83 personnes sont détenues dans le canton de Kobané mais ce chiffre varie fréquemment. Des militants d'opposition et des avocats affirment que les autorités entretiennent des lieux de détention secrets, notamment à Kobané, ce que les Asayish démentent⁵⁵.

Le 10 avril 2015 à Kobané, selon le récit de Kurd Watch, les Asayish arrêtent un nommé Sulayman Mahmud Mash'al, âgé de 28 ans et soupçonné de trafic d'armes ; il est libéré le 20 avril après que sa famille a payé une rançon de 200 000 livres syriennes⁵⁶ ; il a été torturé pendant sa détention et présente plusieurs fractures aux bras et aux jambes⁵⁷.

Le 26 octobre 2015, selon Kurd Watch, un père de famille de Kobané, Faysal Mustafa Hajjano, s'immole par le feu devant le siège de l'administration de fait ; il meurt de ses blessures quelques jours plus tard. D'après un militant d'opposition, l'homme, qui avait deux fils enrôlés dans les YPG et une fille (née en 1984) dans les YPJ, avait été rejeté et insulté par les combattants alors qu'il tentait de voir sa fille. 'Ismat Shaykh Hasan, président du comité de défense de Kobané, déclare que Hajjano était « un fou »⁵⁸.

3.2. Recrutement d'enfants-soldats

Selon le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, dans un rapport publié en février 2014⁵⁹ :

« Des combattants mineurs ont été aperçus parmi les YPG à Qamishli (Al-Hasakah), en juillet et août 2013, et, dans une lettre datée du 30 septembre 2013 adressée à la commission, les YPG ont déclaré avoir pour politique de ne pas utiliser des enfants de moins de 18 ans. Un ordre datant du 14 décembre adressé par le commandement central des YPG aux commandants sur le terrain allait dans le même sens que ces directives. Le respect de cette politique continue d'être surveillé. »⁶⁰

Il est à noter que selon la version anglaise du même texte, ces combattants mineurs sont mentionnés non seulement à Qamishli mais à Ain al-Arab (Kobané), omise dans la version française⁶¹.

Selon Human Rights Watch, dans un rapport publié en juillet 2015 :

« Le 5 juin 2014, l'Unité de protection du peuple (« *Yekîneyên Parastina Gel* », YPG) signe un Acte d'engagement auprès de l'organisation non gouvernementale Appel de Genève⁶², s'engageant à démobiliser tous les combattants de moins de 18 ans dans un délai d'un mois. Un mois plus tard, l'YPG a démobilisé 149 enfants. »⁶³

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, dans son rapport d'août 2014, note⁶⁴ :

⁵⁴ Human Rights Watch, 19/06/2014, [url](#)

⁵⁵ Human Rights Watch, 19/06/2014, [url](#)

⁵⁶ A la date d'avril 2014, 200 000 livres syriennes valent 858 euros (Source : InforEuro) [url](#)

⁵⁷ Kurd Watch, 04/05/2015, [url](#)

⁵⁸ Kurd Watch, 19/11/2015, [url](#)

⁵⁹ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/02/2014, [url](#)

⁶⁰ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/02/2014, [url](#)

⁶¹ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/02/2014, [url](#)

⁶² En anglais : « *Geneva Call* ».

⁶³ Human Rights Watch, 15/07/2015, [url](#)

⁶⁴ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 13/08/2014, [url](#)

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 05/02/2015, [url](#)

« Des cas d'enrôlement d'enfants de moins de 18 ans par les YPG ont été évoqués dans le document A/HRC/25/65. Ayant promis le 5 juillet de mettre fin à ces pratiques, les YPG ont démobilisé les enfants soldats qu'ils comptaient dans leurs rangs et ont entrepris de contrôler le respect de leurs engagements. »⁶⁵

En septembre et octobre 2014, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies signale que, malgré les engagements pris précédemment, « des combattants mineurs ont été impliqués dans les opérations militaires contre l'EI à Ain al-Arab (Kobané)⁶⁶ ».

En décembre 2014, selon la journaliste Sophie Cousins, du média qatarien Al Jazeera, les autorités autonomes kurdes du canton de Djezireh affirment respecter l'engagement de ne pas envoyer de mineurs en zone d'affrontement ; un porte-parole des YPG déclare que les 149 adolescents démobilisés dans le courant de l'année ont été réorientés vers un service éducatif non combattant ; cependant, le porte-parole reconnaît que cette consigne n'est pas applicable à Kobané où, en raison des combats en cours, il n'est pas possible de vérifier les conditions de recrutement. La journaliste constate que des adolescentes reçoivent un entraînement aux armes ; elles sont autorisées à voir leur famille trois jours par mois et apparemment désireuses de participer aux combats⁶⁷.

Toujours selon Human Rights Watch :

« Malgré cette promesse [de juin 2014] et les premières avancées enregistrées, Human Rights Watch a, au cours de l'année écoulée, étudié le cas d'enfants de moins de 18 ans rejoignant et luttant avec d'une part l'YPG, et d'autre part l'Unité de protection des femmes (YPJ). Selon diverses sources d'information publiques, des enfants âgés de moins de 18 ans combattant aux côtés de ces forces auraient vraisemblablement trouvé la mort au combat en juin 2015. »⁶⁸

Le 3 avril 2015 à Kobané, selon Kurd Watch, une adolescente de 16 ans, Dilbar Ahmad Haji, née en 1999, est recrutée par les YPJ ; elle est emmenée par les Asayish malgré les protestations de ses parents ; la mère de la jeune fille est frappée et jetée à la porte par les Asayish qui la traitent de « traîtresse sans honneur »⁶⁹.

Entre 2014 et le milieu de 2015, selon un rapport de l'ONG Human Rights Watch publié en juillet 2015⁷⁰, les YPG et YPJ recrutent au moins 59 jeunes de moins de 18 ans dont 10 de moins de 16 ans ; certains sont tués dans les combats de Kobané en juin 2015⁷¹. Les YPG et YPJ affirment avoir démobilisé 27 garçons et 16 filles en avril et juin et pris des sanctions contre sept cadres des YPG, dont trois sont exclus de leur organisation ; une circulaire émise le 15 juillet 2015 par les YPG déclare que ceux qui opéreraient de tels recrutements à l'avenir feraient l'objet de « mesures disciplinaires maximales ». Human Rights Watch note toutefois qu'aucun nom de responsable sanctionné n'a été rendu public⁷².

Egalement en juillet 2015, Kurd Watch relate trois cas allégués de recrutement de mineurs à 'Ayn al-Batt, à 20 km au sud-est de Kobané : une jeune fille née en 1999 et deux garçons nés en 1998 et 2001. Une altercation oppose les parents des jeunes gens, qui s'opposent à ce recrutement, à des membres du PYD⁷³.

En 2017, d'après un rapport des Nations Unies cité par Human Rights Watch, 224 mineurs dont 72 filles sont recrutés par les YPG et YPJ⁷⁴. Le 3 août 2018, Human Rights Watch publie un rapport signalant la persistance du recrutement d'enfants-soldats au sein des YPG : des témoignages de parents, recueillis dans des camps de personnes déplacées, mentionnent au moins 6 filles et 2 garçons recrutés par ces groupes qui leur interdisent

⁶⁵ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 13/08/2014, [url](#)

⁶⁶ Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, 05/02/2015, [url](#)

⁶⁷ COUSINS Sophie, Al Jazeera, 13/12/2014, [url](#)

⁶⁸ Human Rights Watch, 15/07/2015, [url](#)

⁶⁹ Kurd Watch, 13/04/2015, [url](#)

⁷⁰ Human Rights Watch, 15/07/2015, [url](#)

⁷¹ Middle East Eye, 16/07/2015, [url](#)

⁷² Human Rights Watch, 15/07/2015, [url](#)

⁷³ Kurd Watch, 26/07/2015, [url](#)

⁷⁴ Human Rights Watch, 03/08/2018, [url](#)

toute communication avec leur famille. Un garçon au moins a été tué au combat dans la région de Raqqa. L'administration autonome kurde, interrogée par Human Rights Watch, répond dans une lettre du 16 juillet 2018 que des mineurs de 16 ou 17 ans sont effectivement enregistrés dans les Forces démocratiques syriennes (FDS), parfois sans l'accord de leurs parents, mais ne sont pas envoyés au combat : ils sont seulement destinés à recevoir une éducation intellectuelle et professionnelle et, pour les filles, à être protégées des risques de mariage précoce, harcèlement et viol qui sont endémiques dans les camps de personnes déplacées⁷⁵.

Le 5 septembre 2018, Mazlum Abdi, commandant en chef des FDS, publie un « ordre militaire » interdisant formellement tout recrutement d'un mineur de moins de 18 ans, conformément aux conventions internationales ; il annonce que les officiers qui auront procédé à de tels recrutements feront l'objet de punitions ; la police militaire et le conseil de discipline des FDS sont chargés d'identifier les mineurs qui se trouveraient dans leurs rangs et de les remettre aux services de l'éducation. Un médiateur (ombudsman) sera nommé pour enquêter sur tout signalement d'un tel recrutement⁷⁶.

Le 6 août 2019, au Palais des Nations à Genève, les FDS et l'Auto-administration de la Syrie du Nord-Est⁷⁷, sous l'égide des Nations Unies, signent un plan d'action en vue de mettre fin au recrutement et à l'emploi d'enfants-soldats. Cet acte permet aux YPG et aux YPJ, principales composantes des FDS, de passer de la liste A des Nations unies (acteurs n'ayant pris aucun engagement contre de tels recrutements) à la liste B (acteurs ayant pris des engagements). Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, félicite les FDS pour cette initiative et les engage à prendre des mesures immédiates pour démobiliser les mineurs qui se trouveraient dans leurs rangs et mettre en place une procédure d'alerte contre de tels recrutements⁷⁸. Un porte-parole des FDS affirme que cette milice donne un entraînement de type militaire à des jeunes de moins de 18 ans mais interdit de les envoyer au combat ; cependant, certains commandants locaux ont pu le faire à l'insu de leur direction⁷⁹. Le rapporteur des Nations unies note que, depuis le début du conflit, les YPG et YPJ ont recruté au moins 313 mineurs, ce qui en fait la faction ayant enrôlé le plus d'enfants-soldats depuis le début du conflit : par comparaison, Tahrir al-Cham (ex-Front al-Nosra) a recruté 187 mineurs, l'Armée syrienne libre (ASL) 170, Ahrar al-Cham 34, l'Etat islamique (EI, Daesh) 30, l'Armée de l'Islam (Jaïch al-Islam) 17, la brigade Nur al-Din Zanki 16, les forces gouvernementales syriennes 10⁸⁰.

3.3. Expulsion de populations civiles non kurdes

En 2013, selon le chercheur Wladimir Van Wilgenburg, les autorités pro-kurdes du Rojava s'efforcent de rallier à leur cause les tribus arabes et de les intégrer à leur système de « confédéralisme démocratique » de manière à établir une liaison territoriale entre les trois aires de peuplement kurde, Afrin, Kobané et Djezireh⁸¹. En août-septembre 2014, d'après les témoignages recueillis par le journaliste indépendant Carl Drott, les autorités du Rojava s'efforcent d'éviter tout conflit avec les tribus arabes vivant dans les zones de peuplement mixte entre Kobané et Tell Abyad. Les tribus Jawader, Jubanat et Awn passent pour majoritairement alliées des YPG tandis que les tribus Jeth et Serezat inclinent du côté de l'EI. A la fin d'août 2014, Ismet Sheikh Hasan (ou Ismet Hesen), « ministre de la Défense » du canton de Kobané, affirme que les YPG se préparent à une offensive en direction de Tell Abyad et que la population arabe leur est majoritairement favorable. Plusieurs

⁷⁵ Human Rights Watch, 03/08/2018, [url](#)

⁷⁶ VAN WILGENBURG Wladimir, Kurdistan 24, 07/09/2018, [url](#)

⁷⁷ En anglais : « *Self Administration of North East Syria* » (SANES).

⁷⁸ VAN WILGENBURG Wladimir, Kurdistan 24, 06/09/2019, [url](#)

⁷⁹ VAN WILGENBURG Wladimir, Kurdistan 24, 06/09/2019, [url](#)

⁸⁰ VAN WILGENBURG Wladimir, Kurdistan 24, 06/09/2019, [url](#)

⁸¹ Jamestown Foundation, 13/12/2013, [url](#)

commandants des YPG affirment ne jamais entrer dans un village arabe s'ils n'y sont pas appelés par ses habitants⁸².

Selon le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, dans un rapport publié en août 2015 :

« Avec l'aide de groupes armés locaux et des frappes aériennes de la coalition internationale, les YPG ont gagné du terrain dans les provinces du nord-est. Après avoir nettoyé le district d'Aïn al-Arab/Kobané (Alep), elles ont remporté une victoire importante contre l'EIL en s'emparant du poste frontière de Tal Abyad (Raqqah), ce qui a réuni Kobané et Al-Jazire dans une zone continue. Constituant le plus gros des forces combattantes, les YPG ont lutté sur différents fronts aux côtés de divers groupes armés, parmi lesquels des tribus arabes, des milices assyriennes et des factions affiliées à l'ASL. Sur le plan géographique, elles ont récemment fait des avancées dans des zones sous contrôle arabe situées au-delà des territoires kurdes, suscitant le mécontentement de certaines communautés locales⁸³. »

Des allégations de « nettoyage ethnique » mené par les YPG à l'encontre de la population civile arabe ont été formulées à plusieurs reprises, notamment par des militants de l'opposition arabe en juin 2015⁸⁴, par le chercheur français Fabrice Balanche en décembre 2015⁸⁵ et par le député turc Yasin Aktay en février 2016⁸⁶. En février 2016, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies fait état d'allégations de déplacements forcés de populations arabes et turkmènes dans les secteurs de Tell Abyad et Hassaké ; aucun cas similaire n'est signalé à Kobané⁸⁷.

Selon le Service danois de l'immigration, dans un rapport publié en septembre 2015, la plupart des sources consultées, notamment les ONG Amnesty International, Human Rights Watch et Violation Documentation Center, s'accordent à reconnaître qu'il n'y a pas d'exactions systématiques pratiquées par les YPG ou les Asayish (police kurde du Rojava) à l'encontre de la population civile arabe ou visant les zones habitées de peuplement arabe, ni de mauvais traitements à l'encontre des prisonniers de guerre : les rumeurs dans ce sens, reprises à des fins de propagande politique par des groupes kurdes rivaux, se sont avérées infondées ; cependant, de telles violences sont attestées de façon sporadique dans le « canton » de Kobané comme dans ceux d'Afrin et Djezireh⁸⁸.

Dans un rapport publié en mars 2017, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies tend à rejeter les allégations de persécution systématique à l'encontre des populations arabes :

« Bien que des allégations de "nettoyage ethnique" aient été formulées pendant la période considérée, la Commission n'a pas trouvé de preuves substantielles indiquant que les forces des YPG ou des FDS⁸⁹ aient ciblé les communautés arabes sur le fondement de leur origine ethnique, ni que les autorités cantonales des YPG aient mené une politique systématique pour modifier la composition démographique des territoires sous leur contrôle au moyen de violations des droits de l'homme dirigées contre un groupe ethnique en particulier. »⁹⁰

⁸² Syria Comment, 09/10/2014, [url](#)

⁸³ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 13/08/2015, § 18, [url](#)

⁸⁴ Kurd Watch, 10/06/2015, [url](#)

⁸⁵ BALANCHE Fabrice, The Washington Institute for Near East Policy, 03/12/2015, [url](#)

⁸⁶ Al-Jazeera, "Kurdish fighters 'carry out ethnic cleansing' in Syria", 15/02/2016, [url](#)

⁸⁷ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 11/02/2016, [url](#)

⁸⁸ Danish Immigration Service (Danemark), 01/09/2015, [url](#)

⁸⁹ Les Forces démocratiques syriennes (FDS) sont une coalition dominée par les YPG et YPJ, incluant plusieurs milices alliées de recrutement arabe sunnite ou chrétien.

⁹⁰ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 10/03/2017, [url](#)

4. Principales exactions attribuées à l'organisation Etat islamique (EI)

L'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL), rebaptisé en juin 2014 Etat islamique (EI, acronyme arabe transcrit Daesh ou Daech), est à l'origine de nombreuses exactions en Irak et en Syrie. Dans la région de Kobané, on peut citer (liste non exhaustive) :

4.1. Attentat contre un hôpital et prises d'otages en 2014

Le 14 avril 2014, selon l'Institut kurde de Belgique, un attentat-suicide attribué soit à l'EI, soit au Front al-Nosra frappe les locaux du Croissant-Rouge kurde à Kobané, faisant 15 morts et plusieurs blessés⁹¹. Cet épisode n'est pas confirmé par ailleurs.

Plusieurs cas d'enlèvement et prises en otages de civils kurdes par l'EI ont été signalés au cours du conflit syrien. Un des cas les plus graves concerne des enfants de Kobané :

« Le 29 mai [2014], des combattants de l'EIIL à Manbij ont enlevé 153 écoliers kurdes âgés de 13 à 14 ans qui revenaient à Ain al-Arab [Kobané] après avoir passé leurs examens de fin d'année à Alep. Cinq garçons se sont échappés et 15 ont été libérés le 28 juin en échange – semble-t-il – de trois combattants de l'EIIL détenus par les YPG. Les 133 otages restants se trouvent sur un territoire contrôlé par l'EIIL. Des négociations sur un échange de prisonniers avec les YPG seraient en cours. »⁹²

Les filles sont aussitôt relâchées mais 153 garçons de 13 à 14 ans sont gardés en captivité. Quinze d'entre eux sont libérés le 28 juin en échange de partisans de l'EI détenus par les YPG, les autres sont gardés en captivité, soumis à des mauvais traitements et endoctrinés avant d'être relâchés par petits groupes en août et octobre 2014⁹³.

Le 3 novembre 2014, à Manbij, l'EI relâche entre 70 et 93 civils kurdes originaires de Kobané ; selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme, ils faisaient partie des 160 civils kurdes capturés par l'EI alors qu'ils se rendaient au Kurdistan irakien, les 70 autres restant en captivité ; les sources ne précisent pas si leur libération a donné lieu à des conditions⁹⁴.

4.2. Exactions pendant le siège de Kobané en septembre-octobre 2014

Entre le milieu de septembre et la fin d'octobre 2014, l'offensive de l'EI contre Kobané (voir 2.2) s'accompagne de tirs d'armes lourdes contre les zones habitées et d'exécutions sommaires de civils par les djihadistes, notamment dans les villages de Pinard, Tel Sha'eer, Kortek, Qaramou, Tel Haydar, Dongez et Biliq⁹⁵. Parmi les réfugiés de la région de Kobané qui affluent en Turquie et au Kurdistan irakien en septembre-octobre, plusieurs témoignent d'exactions commises par l'EI contre les civils kurdes :

« Ils [les réfugiés] rapportent des exécutions et autres atrocités commises par les combattants de l'EI. Un homme dit avoir fui son village parce que des captifs étaient décapités. Un autre dit avoir été retenu prisonnier après avoir été condamné à mort par un tribunal improvisé dans une école de la ville de Manbij (à 66 km au sud-ouest de Kobané). Il déclare au HCR que 400 prisonniers étaient retenus dans cette ancienne école, à raison de 100 par classe. Ils étaient battus cinq fois par jour avec des ceinturons de cuir. Il témoigne avoir vu sept hommes condamnés à mort et décapités le même jour devant lui, et lui-même devait être exécuté le 28 septembre. Lui et d'autres ont réussi à s'échapper quand l'école a été frappée par des bombes [aériennes], et ils ont été horrifiés de voir des

⁹¹ Institut kurde de Belgique, 16/04/2014, [url](#)

⁹² Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 13/08/2014, [url](#)

⁹³ DIDR, Ofpra, 22/04/2016, [url](#)

⁹⁴ DIDR, Ofpra, 22/04/2016, [url](#)

⁹⁵ Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, 05/02/2015, [url](#)

têtes humaines plantées sur la grille du principal parc et dans d'autres endroits de la ville⁹⁶. »

4.3. Attaque dans la ville de Kobané en juin 2015

Du 25 au 27 juin 2015, les combattants clandestins de l'EI mènent une incursion armée dans la ville de Kobané (voir 2.3) ; ils entrent dans les maisons et ouvrent le feu sur les habitants avec des roquettes et armes légères, faisant 120 morts civils, dont des femmes et des enfants, et plusieurs centaines de blessés. Par ailleurs, ils massacrent au moins 23 civils kurdes, dont des femmes et enfants, dans le village de Barekh Boutane, au sud de Kobané, avant de se retirer⁹⁷.

Selon le rapport du Conseil des droits de l'homme des Nations unies :

« L'EIIL a poursuivi ses attaques contre les communautés kurdes de Syrie. La plus destructrice de ces attaques s'est déroulée à Kobané du 25 au 27 juin 2015. Moins d'une centaine de combattants de l'EIIL sont entrés dans Kobané le 25 juin vers 4 heures. Ils portaient tous des uniformes des YPG ou de l'Armée syrienne libre, ce qui leur a permis de s'infiltrer sans encombre dans la ville et, d'abord, de s'y déplacer en toute discrétion. Des combattants isolés se déplaçaient d'une maison à l'autre et exécutaient sommairement les civils. Des tireurs embusqués, déployés dans plusieurs bâtiments, notamment dans l'hôpital de Médecins Sans Frontières, abattaient les civils qui sortaient dans les rues. Environ 250 civils ont été tués et des centaines d'autres ont été blessés. La plupart des victimes ont perdu la vie chez elles ou près de chez elles. Des dizaines de civils, dont beaucoup de femmes et d'enfants, ont été capturés et enfermés dans des bâtiments où ils ont servi de boucliers humains aux tireurs embusqués de l'EIIL. Ils sont parvenus à s'enfuir ou ont été secourus par les YPG après de nouveaux affrontements. »⁹⁸

En outre, selon le même rapport :

« En juin, pendant l'attaque de Kobané, des combattants de l'EIIL ont tenu des civils en otage dans un hôpital de campagne appuyé par Médecins Sans Frontières, les utilisant manifestement comme boucliers humains afin de ralentir la contre-attaque des YPG et de permettre aux tireurs embusqués de l'EIIL de continuer de tirer sur les zones environnantes depuis le toit du bâtiment. Une partie de l'hôpital a été détruite lors d'affrontements ultérieurs. »⁹⁹

⁹⁶ Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 10/10/2014, [url](#)

⁹⁷ Le Monde, 26/06/2015, [url](#) ; Institut kurde (Source : AFP), 25/05/2015, [url](#) ; Institut kurde (Source : AFP), 25/05/2015, [url](#) ; TV5 Monde (Source : AFP), 25/06/2015, [url](#)

⁹⁸ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 13/08/2015, § 123, [url](#)

⁹⁹ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 13/08/2015, § 146, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés du 24 au 26 février 2020.

Documents DIDR

DIDR, « Syrie : Relation entre le PYD et le régime syrien depuis le début du conflit », Ofpra, 09/01/2018

<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/nos-publications/moyen-orient-ameriques>

DIDR, « Syrie : Echanges de prisonniers entre l'Etat islamique (EI, OEI, Daech) et les Unités de protection du peuple (YPG) », Ofpra, 22/04/2016

<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/nos-publications/moyen-orient-ameriques>

DIDR, « Syrie : Chronologie du conflit dans les régions kurdes de janvier 2011 à janvier 2016 », Ofpra, 29/01/2016

<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/nos-publications/moyen-orient-ameriques>

Organisations intergouvernementales

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, « Report of the independent international commission of inquiry on the Syrian Arab Republic - A/HRC/27/60 », 13/08/2014

<https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session27/Pages/ListReports.aspx>

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, "Human rights abuses and international humanitarian law violations in the Syrian Arab Republic, 21 July 2016 - 28 February 2017; Conference room paper of the Independent International Commission of Inquiry on the Syrian Arab Republic", 10/03/2017

http://www.ecoi.net/file_upload/1930_1489566177_58c80d884.pdf

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, « Rapport de la commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne - A/HRC/30/48 », 13/08/2015

<https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session30/Pages/ListReports.aspx>

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, « Report of the Independent International Commission of Inquiry on the Syrian Arab Republic - A/HRC/31/68 », 11/02/2016

<https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session31/Pages/ListReports.aspx>

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, « Report of the independent international commission of inquiry on the Syrian Arab Republic - A/HRC/28/69 », 05/02/2015

<https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session28/Pages/ListReports.aspx>

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), « Among Kobane's displaced, growing numbers seeking safety in northern Iraq, eastern Syria », 10/10/2014

<https://www.refworld.org/docid/543b760d4.html>

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, « Report of the independent international commission of inquiry on the Syrian Arab Republic - A/HRC/27/60 », 13/08/2014

<https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session27/Pages/ListReports.aspx>

UN News Service, « UN concerned over safety of civilians as ISIL intensifies offensive in Syrian border town », 06/10/2014

<https://www.refworld.org/docid/5437bd394.html>

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, "Report of the independent international commission of inquiry on the Syrian Arab Republic", 12/02/2014,

<http://www.refworld.org/docid/53182eed4.html>

Institution nationale

Danish Immigration Service (Danemark), « Syria : Update on Military Service, Mandatory Self-Defence Duty, and Recruitment to the YPG », 01/09/2015

<https://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/D2CD3A2F-402C-439C-9CD3-62EA255ED546/0/SyrienFFMrapport2015.pdf>

Organisations non gouvernementales

Human Rights Watch, « Syria: Armed Group Recruiting Children in Camps », 03/08/2018

<https://www.hrw.org/news/2018/08/03/syria-armed-group-recruiting-children-camps>

Aron LUND, "Syria's Kurds at the Center of America's Anti-Jihadi Strategy", Carnegie Endowment for International Peace, 02/12/2015

<https://carnegie-mec.org/diwan/62158>

Human Rights Watch, « Les forces kurdes continuent d'enrôler des enfants soldats », 15/07/2015

<https://www.hrw.org/fr/news/2015/07/15/syrie-les-forces-kurdes-continuent-denroler-des-enfants-soldats>

Human Rights Watch, « Under Kurdish Rule Abuses in PYD-run Enclaves of Syria », 19/06/2014

<https://www.hrw.org/report/2014/06/19/under-kurdish-rule/abuses-pyd-run-enclaves-syria>

Think tanks, universités et centres de recherches

DESOLI Francesco, « L'avant- et l'après-Kobané : défis et opportunités pour les Kurdes de Syrie », Outre-Terre 2015/3 (N° 44)

<https://www.cairn.info/revue-outre-terre2-2015-3-page-273.htm>

Institute for the Study of War, « Syria Situation Report: February 10-17, 2015 », 18/02/2015

<http://www.understandingwar.org/backgrounder/syria-situation-report-february-10-17-2015>

Institute for the Study of War, « Syria Situation Report: January 20-26, 2015 », 27/01/2015,

<http://www.understandingwar.org/backgrounder/syria-situation-report-january-20-26-2015>

BALANCHE Fabrice, "Ethnic Cleansing Threatens Syria's Unity", The Washington Institute for Near East Policy, 03/12/2015

<http://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/ethnic-cleansing-threatens-syrias-unity>

AYDIN-IZOULI Seve, « Les Kurdes de Syrie et la résistance de Kobané », *Civitas Europa*, 2015/1 (N° 34)

<https://www.cairn.info/revue-civitas-europa-2015-1-page-135.htm>

VAN WILGENBURG, Wladimir, « Kurdish Enclaves in Syria Battle Islamist Militant Groups », Jamestown Foundation, 02/05/2014

<https://www.refworld.org/docid/537487fe4.html>

Jamestown Foundation, « Kurdish Strategy Towards Ethnically-Mixed Areas in the Syrian Conflict », 13/12/2013

<https://www.refworld.org/docid/52aef0e34.html>

International Crisis Group (ICG), "Syria's Kurds: A Struggle Within a Struggle", 22/01/2013

<https://www.crisisgroup.org/middle-east-north-africa/eastern-mediterranean/syria/syria-s-kurds-struggle-within-struggle>

Médias

Le Monde, « A Kobané et dans le nord-est de la Syrie, les inconnues du retour du régime de Bachar Al-Assad », 17/10/2019

https://www.lemonde.fr/international/article/2019/10/17/syrie-dans-le-nord-est-les-inconnues-du-grand-retour-du-regime-de-bachar-al-assad_6015802_3210.html

VAN WILGENBURG Wladimir, « SDF issues new military order to prevent child recruitment », Kurdistan 24, 06/09/2019

<https://www.kurdistan24.net/en/news/ad43e517-e5d7-4bcc-b9db-ac0e5806101e>

SANA, « Les héros de l'armée arabe syrienne hissent le drapeau national dans la ville de Ain al-Arab », 17/10/2019

<https://sana.sy/fr/?p=166426>

BARTHE Benjamin et KAVAL Alan, « A Kobané et dans le nord-est de la Syrie, les inconnues du retour du régime de Bachar Al-Assad », Le Monde, 17/10/2019

https://www.lemonde.fr/international/article/2019/10/17/syrie-dans-le-nord-est-les-inconnues-du-grand-retour-du-regime-de-bachar-al-assad_6015802_3210.html

Anadolu Ajansi, « Le YPG/PKK, filmé en train de creuser des tunnels à Ayn el-Arab en Syrie », 18/12/2018

<https://www.aa.com.tr/fr/monde/le-ypg-pkk-film%C3%A9-en-train-de-creuser-des-tunnels-%C3%A0-ayn-el-arab-en-syrie/1342475>

Le Monde, « Syrie : l'armée turque bombarde une milice kurde soutenue par Washington », 28/10/2018

https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2018/10/28/syrie-l-armee-turque-bombarde-une-milice-kurde-soutenue-par-washington_5375815_3218.html

France-Soir, « Jabhat Thuwar al-Raqqa, ces anciens proches d'al-Nosra passés sous bannière FDS pour combattre l'EI », 05/09/2017

<http://www.francesoir.fr/politique-monde/jabhat-thuwar-al-raqqa-ces-anciens-proches-dal-nosra-passes-sous-banniere-fds-kurdes-ypg-etat-islamique>

The Syrian Voice, « Kurdish Self-Administration enforces draft, turning Kobane into "ghost town" », 26/04/2017

<https://syrianvoice.org/en/archives/2436?lang=en>

Al-Jazeera, "Kurdish fighters 'carry out ethnic cleansing' in Syria", 15/02/2016

<https://www.aljazeera.com/news/2016/02/kurdish-fighters-carry-ethnic-cleansing-syria-160215041944504.html>

Kurd Watch, « 'Ayn al-'Arab: Father of YPJ fighter sets himself on fire in protest », 19/11/2015

<https://kurdwatch.ezks.org/index.php?e3648>

Kurd Watch, « 'Ayn al-'Arab: PYD recruits three minors », 26/07/2015

<https://kurdwatch.ezks.org/index.php?aid=3505&z=en>

Middle East Eye, « Kurdish YPG militia recruiting child soldiers in Syria: HRW », 16/07/2015

<https://www.middleeasteye.net/news/kurdish-ypg-militia-recruiting-child-soldiers-syria-hrw>

Kurd Watch, « 'Ayn al-'Arab: Prisoner tortured in PYD-prison », 04/05/2015

<https://kurdwatch.ezks.org/index.php?aid=3420&z=en>

Le Monde, « A Kobané, un des « pires massacres » de l'Etat islamique », 26/06/2015

https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2015/06/26/a-kobane-un-des-pires-massacres-de-l-etat-islamique_4662533_3218.html

BBC, "Battle for Kobane: Key events", 25/06/2015

<http://www.bbc.com/news/world-middle-east-29688108>

TV5 Monde (Source : AFP), « Syrie : Kobané de nouveau sous le feu des jihadistes de l'EI », 25/06/2015

<https://information.tv5monde.com/info/syrie-kobane-de-nouveau-sous-le-feu-des-jihadistes-de-l-ei-40432>

Institut kurde (Source : AFP), « Syrie: l'EI exécute 23 Kurdes dans un village près de Kobané », 25/05/2015

<https://www.institutkurde.org/info/depeches/syrie-l-ei-execute-23-kurdes-dans-un-village-pres-de-kobane-6250.html>

Institut kurde (Source : AFP), « La Turquie dément que les jihadistes de l'EI aient attaqué Kobané via son territoire », 25/05/2015

<https://www.institutkurde.org/info/depeches/la-turquie-dement-que-les-jihadistes-de-l-ei-aient-attaque-kobane-via-son-t-6246.html>

Institut kurde (Source : AFP), « Syrie: l'EI exécute 23 Kurdes dans un village près de Kobané », 25/05/2015

<https://www.institutkurde.org/info/depeches/syrie-l-ei-execute-23-kurdes-dans-un-village-pres-de-kobane-6250.html>

Kurd Watch, « 'Ayn al-'Arab: PYD recruits another minor against parents' will », 13/04/2015

<https://kurdwatch.ezks.org/index.php?aid=3402&z=en>

L'Obs, « Syrie. Les Kurdes ont chassé l'Etat islamique de Kobané », 26/01/2015

<https://www.nouvelobs.com/monde/guerre-en-syrie/20150126.OBS0829/syrie-les-kurdes-ont-chasse-l-etat-islamique-de-kobane.html>

COUSINS Sophie, « Kurdish child soldiers battle ISIL in Syria », Al Jazeera, 13/12/2014
<https://www.aljazeera.com/news/middleeast/2014/12/underage-kurds-battle-isil-syria-201412793714184188.html>

Ekurd Daily, "Syrian Kurdistan's Kobani Defense Minister: Everyone needs to support the resistance", 15/11/2014
<https://ekurd.net/mismas/articles/misc2014/11/syriakurd1682.htm>

Kurd Watch, « 'Ayn al-'Arab: Kurdish National Council negotiates with YPG about participation in military operations against the IS », 26/11/2014
<https://kurdwatch.ezks.org/index.php?aid=3284&z=en>

Kurd Watch, « 'Ayn al-'Arab: Peshmerga and FSA arrive », 12/11/2014
<https://kurdwatch.ezks.org/index.php?aid=3273&z=en>

Kurd Watch, « 'Ayn al-'Arab: No civilians left in the city », 10/11/2014
<https://kurdwatch.ezks.org/index.php?aid=3243&z=en>

Kurd Watch, « Damascus: Syrian minister claims that the army is supporting 'Ayn al-'Arab », 03/11/2014
<https://kurdwatch.ezks.org/index.php?aid=3262&z=en>

Hürriyet Daily News, « Explained: Kobane or Ayn al-Arab? » 28/10/2014
<https://www.hurriyetaidailynews.com/explained-kobane-or-ayn-al-arab-73591>

Kurd Watch, « 'Ayn al-'Arab: US Air Force provides YPG with weapons from Iraqi Kurdistan », 28/10/2014
<https://kurdwatch.ezks.org/index.php?aid=3259&z=en>

MISLIM Heyam, « Kobane Diary: 4 Days Inside the City Fighting an Unprecedented Resistance Against ISIS », Newsweek, 15/10/2014
<https://www.newsweek.com/2014/10/24/kobane-diary-four-days-inside-city-keeping-incredible-and-unprecedented-resistance-277509.html>

VAN WILGENBURG, Wladimir, « Kurdish Enclaves in Syria Battle Islamist Militant Groups », Jamestown Foundation, 02/05/2014
<https://www.refworld.org/docid/537487fe4.html>

Ekurd Daily, « ISIS has been defeated in Syrian Kurdistan's Kobane - Part I: YPG General Commander », 18/04/2014
<https://ekurd.net/mismas/articles/misc2014/4/syriakurd1145.htm>

Ekurd Daily, « Syrian Kurdish YPG forces kill over 400 ISIS Islamic-jihadists in March », 09/04/2014
<https://ekurd.net/mismas/articles/misc2014/4/syriakurd1128.htm>

Ekurd Daily, « Kobanê Canton in Syrian Kurdistan declared autonomous administration », 27/01/2014
<https://ekurd.net/mismas/articles/misc2014/1/syriakurd1029.htm>

KurdWatch, "'Ayn al-'Arab: Another activist kidnapped and mistreated by PYD", 20/09/2011
<https://kurdwatch.ezks.org/index.php?aid=2014&z=en>

Blogs

The Real Syrian Free Press, « Syrian Arab Army eliminated scores of mercenaries in the suburb of Ain Al-Arab, other succesful military operations struck and destroyed terrorists and their dens across country », 22/11/2014

<https://syrianfreepress.wordpress.com/2014/11/22/saa-eliminated-mercenaries-in-ain-al-arab-and-across-country/>

Aymenn Jawad Al-Tamimi, « The Factions of Kobani (Ayn al-Arab) », Syria Comment, 21/11/2014

<https://www.joshualandis.com/blog/factions-kobani-ayn-al-arab/>

The Angry Arab News Service, « Who will win in Kobane (`Ayn Al-` Arab)? » 19/10/2014,

<http://angryarab.blogspot.com/2014/10/who-will-win-in-kobane-ayn-al-arab.html>

Syria Comment, « "What's at Stake in Kobani: Islamic State and Kobani Calculations," By Carl Drott », 09/10/2014

<https://www.joshualandis.com/blog/whats-stake-kobani-islamic-state-kobani-calculations-carl-drott/>

PARASZCZUK Joanna, « ISIS Chechen Faction take grain elevator from Kurds in Ayn al-Arb (Kobané) », Chechen in Syria, 20/03/2014

<http://www.chechensinsyria.com/?p=21215>

Autre source

Institut kurde de Belgique, « Suicide bomb at Kurdish Red Crescent office in Kobani (Rojava/Syria) », 16/04/2014

<https://www.kurdishinstitute.be/en/suicide-bomb-at-kurdish-red-crescent-office-in-kobani-rojava-syria/>